

# ENTRE CONSERVATION ET EXTINCTION : COLLECTIONS VIVANTES, COLLECTION DU VIVANT

**Flaminia Bardati, Julien  
Bondaz, Emmanuel Lurin et  
Mélanie Roustan (éd.)**

*Encager le ciel*  
Histoire, anthropologie et  
esthétique des volières

Paris, Muséum national  
d'Histoire naturelle, 2024, 911 p.

**Mélanie Roustan**

*L'Animal captif et la Nature  
sauvage*  
Une ethnographie du  
Parc zoologique de Paris

Dijon, Les Presses du réel,  
2025, 360 p.

Dans sa célèbre et controversée mise en scène de *L'Anneau du Nibelungen* en 1976 au Festival de Bayreuth, Patrice Chéreau fait monter Siegfried dans un arbre pour attraper la cage où se trouve l'oiseau. D'après le livret écrit par Richard Wagner, cette scène (acte II, scène 2) est censée se dérouler dans une forêt : « Profond silence. Les murmures de la forêt se renforcent. Siegfried prête enfin attention au chant des oiseaux de la forêt. Il écoute avec un intérêt croissant un oiseau perché dans les branches, au-dessus de

lui. » Cependant l'oiseau n'est pas en cage. Le chant de l'oiseau, joué avec des instruments à vent (hautbois, flûte et clarinette) est une mélodie pentatonique qui, comme l'a souligné Roger Scruton, « traduit l'innocence non seulement de l'oiseau, mais aussi de Siegfried, qui aspire à se comprendre lui-même comme issu du même ordre naturel que l'oiseau<sup>1</sup> ». Élevé dans la forêt en compagnie des animaux, Siegfried incarne l'idéal d'une nature et d'une liberté sans contrainte; au fur et à mesure qu'il apprend à comprendre le chant des oiseaux, Siegfried entre dans le monde des humains et de la culture. En plaçant l'oiseau dans une cage suspendue à un arbre, Chéreau a cherché à inverser les représentations communément associées à la liberté des volatiles, pour mettre en lumière la façon dont la nature, tout comme Siegfried, est assujettie et emprisonnée par le monde des humains.

C'est aux volières et zoos envisagés comme des dispositifs de captivité et de mise en cage de la nature que sont consacrés les deux ouvrages : *Encager le ciel* (ci-dessous EC<sup>2</sup>), et *L'Animal captif et la Nature sauvage* (ci-dessous AC). Conçus par des humains pour y enfermer et y exposer des non-humains, ces dispositifs nous renseignent sur les changements de perception à l'égard de la dichotomie nature/culture et de ses frontières, ainsi que sur la manière dont les humains entrent en relation avec les non-humains.

### *Enfermer pour exposer*

Indépendamment de leurs différences en termes de techniques, de structures architecturales, d'emplacement et d'usages, volières et zoos partagent des caractéristiques communes : ce sont des dispositifs de contention, d'élevage et de monstration (EC, p. 54 ; AC,

---

1. R. Scruton, *The ring of truth. The wisdom of Wagner's Ring of the Nibelung*, London, Penguin Books Random House, 2017, p. 279.

2. Cet ouvrage, issu du Programme de recherche PuNaCa – « Putting nature in a cage: an interdisciplinary research program on aviaries », est composé de vingt-cinq chapitres. Il propose une approche historique, anthropologique et esthétique des volières sur une longue période allant de l'Antiquité romaine au XXI<sup>e</sup> siècle. Les volières y sont analysées sous l'angle de la diversité de leurs formes, structures, fonctions et usages.

p. 19). La mise en cage des non-humains y va de pair avec leur mise en exposition, laquelle est un mode de domination par le regard. C'est à la lumière de ces trois dimensions – enfermement, exposition et domination – que s'articule l'analyse des volières et des zoos dans les deux ouvrages.

Plusieurs auteurs ont dressé un parallèle entre les zoos et les institutions de confinement. En 1960, le psychiatre Henri F. Ellenberger a établi un lien entre les troubles psychopathologiques provoqués par la captivité chez les animaux des zoos et ceux affectant les patients des hôpitaux psychiatriques<sup>3</sup>. Une telle comparaison présente cependant différents écueils comme les biais «anthropomorphique» ou «zoomorphique». En 1977, John Berger, dans son fameux article «Why look at animals?», a noté ce qu'avaient en commun le zoo et «les lieux de marginalisation forcée» – prisons, asiles psychiatriques, bidonvilles et autres ghettos<sup>4</sup>. Cependant, ces rapprochements entre les zoos et les structures d'enfermement sont restés à l'état d'esquisse et cette lacune est comblée par *L'Animal captif et la Nature sauvage*. Cette enquête ethnographique, menée entre 2014 et 2018 sur le Parc zoologique de Paris, s'appuie sur une centaine d'entretiens conduits auprès du public et des professionnels du zoo. Elle analyse cette institution sous un triple angle : en tant que «dispositif de représentation de la nature», comme une «entreprise patrimoniale, de collection, d'inventaire et d'exposition» et «comme un lieu de vie impliquant une gestion des corps, des humains et des animaux» (AC, p. 21-22). Redevable en grande partie aux travaux de Michel Foucault sur la discipline des corps et la biopolitique, Roustan s'attarde sur la logique visuelle sous-jacente aux techniques et technologies d'exposition des animaux dans ce Parc, véritable «institution culturelle de la nature» (AC, p. 19)<sup>5</sup>.

---

3. H. F. Ellenberger, «Zoological garden and mental hospital», *Canadian Psychiatric Association Journal*, vol. 5, n° 3, 1960, p. 136-149.

4. J. Berger, «Why look at animals?» [1977] dans *About Looking*, New York, Pantheon Books, 1980, p. 1-26.

5. M. Roustan a conduit, pendant plus de vingt ans, des enquêtes ethnographiques auprès d'institutions culturelles telles que le Musée national des Arts d'Afrique et d'Océanie, la Bibliothèque nationale de France et le Musée du quai Branly, pour saisir à la fois la mémoire des lieux et la seconde vie de ces institutions en tant que patrimoine.

Zoos et volières partagent des points de ressemblance et de différence. Dispositifs de monstration, les zoos présupposent un espace conçu délibérément pour l'exercice du *regard*, selon un *mode* et un *temps* particuliers; les volières, quant à elles, relèvent tout autant de l'art des jardins et des paysages naturels que de l'architecture, et échappent ainsi «à toute définition univoque» (*EC*, p. 69). Les volières sont «conçues comme des formes *perméables*: percées de multiples ouvertures, elles entretiennent l'illusion d'une continuité physique, mais aussi d'une relation de proximité, voire de cohabitation des oiseaux avec les humains» (*EC*, p. 37); de même, les zoos misent sur des technologies visuelles et des dispositifs scénographiques qui créent une illusion d'immersion<sup>6</sup>. Mélanie Roustan met particulièrement en lumière le rôle des «baies de vision», une technologie visuelle d'immersion. Elle souligne comment les propriétés du verre, associé à la transparence et à l'étanchéité, permettent d'empêcher le contact physique tout en favorisant le contact visuel, ou pour reprendre ses propres termes, «la consommation visuelle». Ces larges fenêtres sont appelées «baies de vision», et non «baies vitrées» en tant qu'elles ne sont pas faites pour équiper les «maisons» des animaux. Elles sont pensées et conçues pour permettre au public une «vision», «un terme qui implique à la fois une dimension active du regard et la possibilité pour ce dernier de plonger dans une profondeur de champ» (*AC*, p. 93). En ce sens, les volières tout comme les «baies de vision» constituent des dispositifs architecturaux et scénographiques qui encadrent et forment un certain type de regard: pour les volières, un regard «non seulement horizontal, mais aussi oblique, vertical, ascensionnel (*EC*, p. 55)» et pour les «baies de vision» un regard du type «images-écrans» (*AC*, p. 94). L'efficacité de ces deux dispositifs réside dans le jeu subtil entre la séparation des humains et des non-humains, et la mise en relation entre ces deux mondes. Comme l'écrit Roustan, «la vitre n'est pas seulement clôture, fenêtre ou écran, elle est aussi transparence et proximité, et autorise dans certaines circonstances l'interaction entre humains et animaux. En effet, la transparence du verre admet certaines formes d'échanges, oculaires ou cinétiques» (*AC*, p. 123).

---

6. Cette dimension visuelle est parfaitement rendue par les nombreuses illustrations qui tissent un dialogue entre texte et image.

### *Exposer pour dominer*

Si les humains peuvent enfermer des animaux dans des volières et des zoos, ils manifestent par là une forme d'emprise sur des non-humains et des rapports de domination, qu'on a pu associer à la colonisation, comme prise de contrôle sur des territoires et leurs habitants. Il n'est d'ailleurs peut-être pas insignifiant que le Parc zoologique de Paris s'inscrive dans le sillage du zoo construit dans le bois de Vincennes lors de l'Exposition coloniale internationale de 1931. La présence d'animaux «sauvages» dans les zoos et d'oiseaux dits «exotiques» dans les volières, témoigne à la fois de la violence coloniale sous-jacente à leur capture, enfermement et mise en exposition, et du statut des puissances coloniales en tant que métropoles vers lesquelles affluaient les animaux capturés dans les colonies.

S'il est fondé, au XIX<sup>e</sup> siècle, de lier les zoos à la domination coloniale, on ne saurait cependant écraser l'institution du parc zoologique à une forme d'appropriation coloniale qui serait, du même coup, spécifiquement européenne. Zoos comme volières n'ont pas été abandonnés avec la fin du colonialisme; des dispositifs comparables d'engagement paraissent exister dans la plupart des régions du monde, et sans lien avec la domination coloniale. En Europe même, les volières sont présentes dans les cours princières et papales dès le XIV<sup>e</sup> siècle, et plus généralement, la mise en exposition de la maîtrise du monde animal valait comme une manifestation de souveraineté. Sous le règne d'Henri IV, la grande volière du château de Fontainebleau fonctionne comme une «métaphore, parmi d'autres, de la monarchie absolue», voire comme «une "machine" de propagande royale» (Emmanuel Lurin dans *EC*, p. 709 et 713). Loin de servir «comme les instruments du contrôle et de l'exploitation des populations animales», les volières fournissent «une source de confort, de plaisir», dans la mesure où les «précieux locataires participent directement à la composition des lieux ou à l'aménagement des domaines royaux» (*idem*, p. 712). La mise en scène de la maîtrise du monde animal n'est d'ailleurs pas le propre de la monarchie ou de l'aristocratie et elle a même pu s'accroître sous la République<sup>7</sup>.

---

7. On pense notamment au fait que, dans les années 1980, sous la présidence

On ne peut que regretter qu'*Encager le ciel* ne consacre qu'un nombre réduit de contributions aux ménageries et aux volières en dehors de l'Europe<sup>8</sup>. Compte tenu de la quantité d'objets contenant des restes d'animaux et d'oiseaux en particulier – peaux, os, dents, plumes – conservés dans les musées ethnographiques, il n'aurait pas été sans intérêt d'élargir l'horizon géographique et en présentant différentes déclinaisons culturelles de cette mainmise des humains sur les non-humains. Cet élargissement aurait pu permettre de questionner les limites ainsi que le danger d'étendre et de transposer une grille d'analyse élaborée pour l'étude des institutions d'enfermement des humains en contexte européen vers des institutions d'enfermement des non-humains.

### *Biopolitique et cryopolitique*

Depuis plus d'une quinzaine d'années, les *animal studies* et *zoos studies*<sup>9</sup> ont souligné d'une part la pertinence de la notion de « biopolitique » en tant que concept analytique central pour analyser les relations entre les humains et les animaux et d'autre part pour montrer que la question animale concerne intrinsèquement la politique de la vie au-delà des barrières entre les espèces. Les deux ouvrages analysés ici l'illustrent parfaitement, avec leur utilisation, parfois répétitive, de termes tels que « discipline des corps », « surveillance », « captivité », « sécurité » et « gouvernement de la vie ». Ainsi, la structure de la volière « constitue une modalité d'encadrement » et cet « encadrement est à la fois discipline des corps (animaux et humains) et cadrage du regard (humain) » (*EC*, p. 54). De même, Mélanie Roustan n'hésite pas à aborder le Parc zoolo-

---

de François Mitterrand, l'élevage de faisans fut pratiqué au domaine de Rambouillet et « près de 20 000 oiseaux » ont été « lâchés pour servir les chasses présidentielles » (*EC*, p. 414).

8. Soulignons toutefois le chapitre de Ronan Bouttier portant sur la volière du Jardin des palais européens de Qianlong au XVIII<sup>e</sup> siècle.

9. Voir entre autres, les travaux de M. Chrulew, « Managing love and death at the zoo: the biopolitics of endangered species preservation », *Australian Humanities Review*, n° 50, 2011, p. 137-157 ; « Animals as biopolitical subjects », dans *Foucault and Animals*, M. Chrulew et D. J. Wadiwel (éd.), Brill, 2017, p. 222-238 ; et l'ouvrage *Humans, animals and biopolitics. The more-than-human condition*, K. Asdal, T. Druglitz et S. Hinchliffe (éd.), Routledge, 2017.

gique comme une «institution de surveillance des individus et de gouvernement de la vie, mettant en œuvre un certain nombre de technologies d'emprise sur les corps, adossées à une idéologie de la sécurité et de la santé qui fonde une entreprise scientifique et normative de biologisation du social et de la culture» (*EC*, p. 23). Le potentiel heuristique du cadre d'analyse foucauldien se révèle particulièrement fructueux pour rendre compte des nouvelles missions assignées aux zoos, à savoir la conservation de la biodiversité et la préservation des espèces menacées d'extinction. Centrées autour de l'idée de contrer le danger de la disparition, ces nouvelles missions révèlent une nouvelle forme de sensibilité, notamment au bien-être animal et aux espèces protégées<sup>10</sup>. En témoigne le remplacement du terme «zoo» par des désignations telles que «parc zoologique», «écoparc» ou «réserve naturelle». Ce qui était autrefois menaçant (la forêt tropicale brésilienne, ou certains animaux) est désormais menacé par les humains qui doivent donc en assurer la protection.

Ce renversement de perspectives comporte deux types d'implications: d'une part, il légitime la captivité, «devenue l'outil d'une sécurisation à la fois globale et locale» (*AC*, p. 316 et chap. VIII). Comme l'écrit Roustan, «la captivité devient nécessaire dans le cadre de la problématique de la conservation de la biodiversité, devant la difficulté voire l'impossibilité pour certaines espèces de se maintenir dans leur milieu» (*AC*, p. 325). Cette tension entre captivité et sécurité est également décelable dans les volières (*EC*, p. 813). L'association de certains oiseaux aux zoonoses peut faire des volières des lieux de contagion; l'enfermement apparaît alors comme une stratégie de sécurité opérant à la fois sur les humains et les non-humains. D'autre part, la notion d'espèce menacée et/ou en danger et l'impératif de préservation qui lui est sous-jacent s'inscrivent dans la logique de la biopolitique; c'est ainsi que Matthew Chrulew propose d'examiner «la biopolitique de la préservation des espèces menacées, en tant que forme de pouvoir/savoir visant à assurer la survie des animaux, et néanmoins dangereusement liée à la production de handicaps et de morts<sup>11</sup>». Le principe

10. F. Vidal et N. Dias, «Introduction: The endangerment sensibility», dans F. Vidal et N. Dias (éd.), *Endangerment, biodiversity and culture*, Londres, Routledge, 2016.

11. M. Chrulew, «Managing love and death at the zoo: the biopolitics of

de «faire vivre et laisser mourir» trouve son champ d'intervention dans la notion d'espèces menacées. À l'heure de la crise écologique, l'image du zoo comme un paradis offrant aux animaux une sécurité dans une nature hostile est remplacée, selon Chrulew, par celle de l'Arche, de refuge contre la destruction et l'extinction (p. 149). Dans cette nouvelle configuration, les visiteurs des zoos sont également des sauveurs mus par une logique de rédemption (p. 149). Comme l'écrit à juste titre Roustan, «il s'agit de sauver l'être humain en sauvegardant la nature, au sens strict d'une survie de l'espèce et au sens symbolique d'un rachat de la faute morale de l'anthropisation» (AC, p. 336).

C'est aussi dans le contexte des inquiétudes actuelles liées à la perte de biodiversité et à l'impératif de préservation des espèces menacées qu'il faut situer d'une part le développement des bio-banques animales, et de l'autre, les programmes de réintroduction des espèces, de reproduction en captivité et de réplique (clonage). Ces initiatives articulent trois temporalités: le présent, dans lequel elles opèrent par le stockage du matériel génétique, le passé, par la conservation des espèces disparues, et le futur, par la revitalisation de ces espèces<sup>12</sup>. Avec la constitution de «cryo-banques» dans lesquelles le matériel génétique d'espèces menacées ou éteintes est stocké et congelé en vue d'une éventuelle future utilisation, c'est le processus de désextinction qui est en jeu.

Ces nouvelles formes de stockage, qui supposent une reconceptualisation des rapports entre la vie et la mort, invitent, selon Joanna Radin et Emma Kowal, à repenser la pertinence de la notion de biopolitique. Ces deux autrices reprennent le concept de «cryopolitique», forgé par Michael Bravo et Gareth Rees<sup>13</sup>, «comme cadre théorique pour analyser la forme de vie que crée la pratique de la congélation<sup>14</sup>». Les implications politiques et

---

endangered species preservation», *op. cit.*, p. 141.

12. E. Breithoff et R. Harrison, «From ark to bank: Extinction, proxies and biocapitals in ex-situ biodiversity conservation practices», *International Journal of Heritage Studies*, vol. 26, n° 1, 2018, p. 37-55.

13. M. Bravo et G. Rees, «Cryo-politics: Environmental security and the future of Arctic navigation», *The Brown Journal of World Affairs*, vol. 13, n° 1, 2006, p. 205-215.

14. J. Radin et E. Kowal, «Introduction: The politics of low temperature», dans J. Radin et E. Kowal (éd.), *Cryopolitics: Frozen life in a melting world*, Cambridge (MA), MIT Press, 2017, p. 6. Voir aussi E. Kowal, «Collections d'échantil-

sociales de la cryoconservation, notamment la façon dont cette pratique permet d'arrêter le processus de mort tout en maintenant la vie, participent de cette nouvelle forme d'exercice de pouvoir sur la vie. En créant une forme de «vie latente», c'est-à-dire une vie qui n'est ni autorisée à mourir ni à vivre, et en conservant le matériel génétique dans un état d'incertitude entre la vie et la mort, la cryopolitique contribue à «faire vivre et ne pas laisser mourir». L'une des modalités de ce «ne pas laisser mourir» les populations, les individus et les espèces consiste précisément à les renouveler – une préoccupation centrale pour les zoos comme pour les volières. Or, le renouvellement des populations et des espèces soulève la question de la signification de la conservation de la vie, à partir du moment où les frontières entre la vie et la mort s'estompent avec les potentialités offertes par la cryoconservation.

### *Conserver en vie et/ou conservation de la vie ?*

En raison de leur double spécificité – contenir des collections vivantes, ce qui leur permet d'être considérés comme des musées selon la définition de l'ICOM (International Council of Museums), et œuvrer pour la conservation de la biodiversité – les zoos doivent veiller au renouvellement de leurs populations. Il en va de même pour les volières, qu'elles soient scientifiques ou en vue de l'activité cynégétique, qui doivent à la fois conserver la population vivante captive et veiller à sa reproduction. Ces collections vivantes exigent donc de leurs curateurs qu'ils doivent «pour les conserver, en reproduire les éléments» (EC, p. 63). La sauvegarde des espèces requiert leur renouvellement ; elle implique aussi de prendre en compte deux démarches apparemment contradictoires, mais complémentaires : conserver *en vie* et conserver *de la vie*. Pour conserver en vie les populations vivantes qu'ils abritent, zoos et volières doivent veiller à leur bien-être, en leur apportant notamment nourriture et soins. Mais s'agissant aussi des espèces menacées, le dessein n'est plus seulement de maintenir en

---

lons biologiques autochtones et cryopolitique de la vie congelée», *Les Actes de colloques du musée du quai Branly Jacques Chirac*, n° 6, 2016.

vie mais aussi d'assurer la reproduction, notamment en conservant des matériaux génétiques en vue d'utilisations futures. Visant le renforcement des populations, la réintroduction de certaines espèces et la constitution de conservatoires génétiques/banques de gènes, la conservation *ex-situ* permet de différer la mort des individus et des espèces. Elle opère ainsi dans le registre de la conservation *de la vie*, mais d'une vie dont les frontières avec la mort deviennent poreuses grâce à la cryoconservation et à ses possibilités de «vie latente». Comme le souligne Adrian Van Allen, «la définition de la conservation de la vie est en train de changer de manière fondamentale<sup>15</sup>», à partir du moment où «la vie et la mort ne peuvent plus être considérées comme des phénomènes distincts, voire opposés, ni être circonscrites en termes strictement biologiques». En tant qu'instances patrimoniales consacrées à la conservation de la biodiversité, les zoos d'aujourd'hui condensent le passé, le présent et le futur, ce qui les distingue de leurs prédécesseurs du XIX<sup>e</sup> siècle.

Si John Berger pouvait écrire en 1977 au sujet des animaux que «dans les zoos, ils constituent les monuments vivants de leur propre disparition<sup>16</sup>», cinquante ans plus tard, les parcs zoologiques ne semblent plus avoir cette fonction de rappeler le souvenir de la mort et/ou de servir de mémorial aux espèces disparues; bien au contraire, ils fonctionnent comme des laboratoires d'expérimentation et de création de nouvelles espèces et de revitalisation des espèces disparues. Ceci invite à repenser la grille d'analyse communément utilisée pour l'étude des zoos, notamment en termes de «complexe d'exhibition» (*exhibitionary complex*). Cette notion, forgée par Tony Bennett en 1988<sup>17</sup>, a eu une portée heuristique considérable, permettant d'examiner les musées du XIX<sup>e</sup> siècle comme des espaces de visibilité associés, d'une part, à la démonstration de la mainmise sur les territoires et les populations, et, d'autre part, comme des espaces civiques impliquant le contrôle et l'éducation des citoyens européens. L'essor tant des

---

15. A. Van Allen, «Putois à pieds noirs et biobanques d'espèces sauvages. Recréer des écosystèmes à partir de collections congelées», *Gradhiva*, n° 36, 2023, 26, p. 122.

16. J. Berger, «Why look at animals?», art. cit., p. 24

17. T. Bennett, «The exhibitionary complex», *New Formations*, no 4, 1988, p. 73-102.

musées ethnographiques que des zoos tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle était redevable au cadre conceptuel de l'évolutionnisme, notamment à la notion de «sauvage» appliquée aussi bien aux producteurs des artefacts qu'à la faune, ce qui a contribué à faire de ces deux types d'institutions des instances de légitimation de la domination coloniale. Toutefois, cette grille d'analyse ne paraît guère transposable aux zoos du XXI<sup>e</sup> siècle.

De même, la prolifération des zoos en dehors de l'Europe ne saurait être appréhendée comme une simple mise en exposition de la domination coloniale ou comme la reproduction des rapports de domination structurés pendant la période coloniale. Par exemple, le jardin zoologique impérial d'Ueno à Tokyo, ouvert en 1882, a été conçu pour rendre manifeste la modernisation du Japon et l'instauration d'un nouveau type de relations entre humains et non-humains<sup>18</sup>. De nos jours, la gestion des populations animales fait partie des politiques environnementales à travers la planète. Des enjeux économiques, touristiques et politiques, voire diplomatiques, sous-tendent le fonctionnement des zoos et l'accueil des pensionnaires. Des animaux vivants continuent d'être offerts par des gouvernements pour cimenter et renforcer des relations internationales. Pratique ancestrale, cette diplomatie animalière est une forme de *soft power* par laquelle des animaux emblématiques vivants (éléphants, pandas ou koalas) endossent le rôle d'ambassadeurs, voire de symboles nationaux<sup>19</sup>.

### *Conservation et liberté*

En 2022, le zoo de Londres a inauguré la *Monkey Valley* à l'emplacement de l'ancien *Snowdon Aviary*, ouvert en 1965, une immense volière de vingt-quatre mètres de haut, en grande partie en aluminium, qui offrait aux visiteurs la possibilité d'observer les

---

18. I. J. Miller, *The nature of the beasts: Empire and exhibition at the Tokyo imperial zoo*, Berkeley/Los Angeles, University of California Press, 2013.

19. La diplomatie du panda, pratiquée par la Chine, est à cet égard exemplaire. Est-ce un hasard si les deux seuls pandas présents au Japon, notamment au zoo d'Ueno, depuis 1972 dans le cadre de l'amitié entre la Chine et le Japon, vont retourner en Chine cette année, à l'heure où les tensions entre ces deux pays s'accroissent ?

oiseaux de près, notamment grâce à une passerelle surélevée. L'extraordinaire hauteur de cette volière devait permettre de rivaliser avec le ciel, même s'il s'agissait d'un ciel encagé. Dans l'esprit de ses concepteurs, la volière était destinée à un usage temporaire et pouvait accueillir d'autres pensionnaires. En 2016, cependant, c'est la volière elle-même (et non ses pensionnaires) qui fut considérée comme étant en danger, inscrite sur la liste du patrimoine en danger et finalement restaurée et rénovée pour accueillir de nouveaux pensionnaires.

Sous le *Snowdon Aviary*, le saut des singes colobes se substitue désormais au vol des oiseaux dans une ambiance d'immersion qui permet aux visiteurs de suivre le mouvement des animaux. L'enfermement des animaux se trouve ainsi occulté, parfaite illustration de la tension entre liberté et captivité dont ce type de dispositif est traversé. Comme le souligne Roustan dans *Encager le ciel*, à la Grande volière du Parc zoologique de Paris, «le vol des oiseaux permis par le volume de la volière, du moins leur envol, garantit leur nature même d'oiseau et par-là l'authenticité de la rencontre humain-animal recherchée dans le zoo» (*EC*, p. 766). À l'ère du bien-être animal, l'efficacité des zoos en général et des volières en particulier, réside dans cette articulation subtile entre l'effacement de la captivité, «définie comme une privation de liberté», et la liberté de mouvements des animaux, rendue possible par la taille des enclos et la hauteur des volières (*AC*, p. 296). Tout se passe comme si les avantages accordés aux pensionnaires, à commencer par la liberté de mouvement, pouvait justifier leur captivité et compenser le sacrifice de la liberté.

Conserver et collectionner le vivant sont ainsi devenus des procédures inséparables. Face au constat de «l'impossibilité de rendre compte du vivant à travers la collection», les éditeurs d'un récent numéro spécial de *Gradhiva* intitulé *Collectionner le vivant* se demandent : «comment collectionner le vivant et le conserver en vie, au sens strict<sup>20</sup> ? » On pourrait prolonger cette interrogation en se demandant dans quelle mesure la conservation en vie des animaux est synonyme de conservation du vivant<sup>21</sup>. Ne serait-il

20. M. Gallay-Keller, S. Reubi et M. Roustan, «Le vivant et la collection», *Gradhiva*, n° 36, 2023, p. 13.

21. Sur la distinction entre «le vivant» et «la vie», voire P. Pitrou, «Êtres vivants/artefacts, processus vitaux/processus techniques : remarques à propos

pas également important de distinguer les collections vivantes des collections du vivant, et par extension, la conservation des collections vivantes (dans les zoos) de la conservation des collections du vivant (dans les biobanques) ? Une telle distinction serait peut-être pertinente à l'heure des « reconfigurations et transformations du vivant » et de la « multiplicité des modes d'existence d'entités vivantes »<sup>22</sup>. Autant de pistes de réflexion qu'*Encager le ciel* et les *Animaux captifs* nous proposent d'explorer.

Nélia DIAS

---

d'un cadran analytique», *Les actes de colloques du musée du quai Branly*, n° 6, 2016, p. 1-14.

22. F. Milanovic, N. Merleau-Ponty et P. Pitrou, « Biobanques : quelles reconfigurations pour le vivant ? Approches interdisciplinaires », *Natures Sciences Sociétés*, vol. 25, n° 3, 2017, p. 270.